RITA
Réseaux d'innovation et de transfert agricole dans les outre-mer
https://coatis.rita-dom.fr/

acta LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

cirad LA RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Réunion de concertation sur les RITA

Vendredi 3 mars 2023
SIA – Pavillon 7 – Salle 721

SYNTHÈSE

Participants à la réunion animée par Florent Lacour

- **Guadeloupe :**
  - **Chambre d'agriculture :** MM. Sellin *(Président)*, Toumson *(Directeur)*, Jean-Charles *(Chef de service du Pôle Développement et Environnement)*
  - **DAAF :** M. Letoublon *(DAAF adjoint)*
  - **CIRAD :** Mme Lesueur-Jannoyer *(Directrice régionale Antilles-Guyane)*
- **Saint-Martin :**
  - **Chambre consulaire interprofessionnelle :** M. Bataille *(Directeur)*
- **Guyane :**
  - **DEAAF :** Mme Bernazeau *(Cheffe d'unité Filières Agricoles)*
- **La Réunion :**
  - **Chambre d'agriculture :** Mme Techer *(élue)*, MM. Fontaine *(Secrétaire)* et Apaya *(Directeur)*
  - **DAAF :** M. Calland *(DAAF adjoint)*
  - **Conseil départemental** : message vidéo de M. Hoareau *(1er Vice-président, Délégué à l'Agriculture et aux Affaires européennes)*
  - **CIRAD :** M. Jeuffrault *(Directeur régional Océan Indien)*
  - **ARMEFLHOR :** M. Insa *(Directeur technique, Délégué régional ACTA Océan indien)*
- **Mayotte :**
  - **Chambre d'agriculture :** M. Allard *(Directeur)*
  - **DAAF :** MM. Chalagiraud *(DAAF adjoint)* et Bernard-Colombat *(Ingénieur territorial)*
- **Wallis-et-Futuna :**
  - **Direction des services de l'agriculture :** M. Gestin *(Directeur)*
- **Métropole :**
  - **ACTA :** M. Bordes *(Directeur général)* et Mme Cluzeau-Moulay *(Directrice Outre-mer, co-animatrice nationale et inter-Dom RITA)*
  - **Chambres d'agriculture France :** MM. Hannachi *(Responsable du service Stratégies et Outre-mer)* et Naitlho *(Responsable du service Innovation, Recherche, Développement)*, Mmes Cocquet *(Chargée de mission Outre-mer)* et Garlanda *(Chargée de mission Innovation)*
  - **CIRAD :** MM. Côte *(Délégué Filières)* et Enjalric *(Co-animateur national et inter-Dom RITA)*
  - **DITAOM :** MM. Martrenchar *(Délégué interministériel à la Transformation agricole des outre-mer)* et Bernicot *(Adjoint DITAOM)*
  - **MASA-DGER :** Mme Bardy *(Sous-directrice à la Recherche, à l'innovation et aux Coopérations internationales)*
  - **MOM :** MM. Serva *(Chef du Bureau des politiques agricoles, rurales et maritimes)*, Biwand *(Adjoint au chef du BPARM)*, Mme Bazinet *(Chargée de mission Chlordécone)*
  - **ODEADOM :** M. Andrieu *(Directeur)*, Mme Gourvennec *(Directrice adjointe)*

Introduction

Volonté commune Acta-Cirad de convier l'ensemble des acteurs des RITA pour réfléchir ensemble à une suite possible de ces réseaux, mis en place en 2011 à l'issue du CIOM, pour adapter le système Recherche-Innovation-Développement-Transfert aux spécificités des agricultures ultramarines, avec création d'un double réseau, intra et inter-Dom, pour répondre aux enjeux identifiés : circulation, capitalisation de l'information - concertation, identification et hiérarchisation des besoins - montée en capacité des acteurs, en particulier les 2 ITA domiens pour un meilleur transfert vers les agriculteurs. Après 10 ans, la question se pose de savoir si les RITA ont tenu leurs promesses. À cette fin, une évaluation extérieure a été réalisée par le CGAAER et une auto-évaluation va être partagée.

Important d'envisager ensemble l'avenir pour voir si les RITA, outils mis en place pour accompagner la transition agroécologique sont adaptés aux nouveaux contextes. Si la TAE reste prégnante, de nouveaux défis sont apparus : développement territorial, emploi, souveraineté alimentaire, adaptation au changement climatique…

À noter que les réalisations des RITA ont été inspirantes pour la métropole, qui a mis en place en 2018 une cellule Recherche-Innovation-Transfert (cellule RIT).

Séquence de concertation pour proposer un cycle RITA 3 aux ministères.

Besoins et attentes des territoires en matière d'innovation et de développement agricole dans les territoires

La question posée était la suivante : **« Quelles sont vos préoccupations prioritaires en matière d'innovation et de développement agricole dans votre territoire ? »**

Il a été demandé aux participants des territoires ultra-marins de proposer trois items prioritaires pour leur territoire, à partir d'une liste préparée en amont de la réunion avec la liberté de modifier ou ajouter des sujets. La liste préétablie était la suivante :

1. Meilleure autonomie pour l'alimentation animale et humaine
2. Alternatives aux produits phytos
3. Dépendance aux intrants importés
4. Adaptation aux aléas climatiques
5. L'agriculture biologique
6. Accompagnement des exploitations vers la transition agroécologique
7. Planification et régularité de la production
8. Attractivité des métiers agricoles et formations
9. Accès au foncier
10. Accès à l'information agricole
11. …

Synthèse

En préalable, les acteurs ont souligné le caractère très imbriqué de l'ensemble des enjeux et le besoin de se fixer des priorités thématiques, sans pour autant exclure les autres thèmes. L'approche globale doit primer, quel que soit le thème travaillé.

L'actualité récente a profondément marqué les débats : multiplication des évènement climatiques extrêmes d'une part, sensibilité élevée des territoires ultramarins vis-à-vis du commerce international lors de la crise sanitaire mondiale. Dans les deux cas, la régularité de la production est recherchée.

La thématique prioritaire la plus citée à la fois par les représentants des Chambres et par les services de l'État est le **renforcement de l'autonomie en matière d'alimentaire humaine et animale**, tout en ayant à l'esprit le risque de concurrence entre les deux.

La 2e thématique la plus partagée est la **limitation de la dépendance aux intrants importés**, y compris la production de semences adaptées à chaque territoire.

La 3e thématique identifiée en particulier par les chambres d'agriculture est **l'adaptation aux aléas climatiques** et en particulier la **sécurisation de l'accès à l'eau**.

Certaines spécificités domiennes, à la croisée des enjeux « climat » et « autonomie alimentaire », sont identifiées, par exemple la capacité à relancer très vite des cultures à cycle court après un cyclone.

Les autres thématiques citées au moins trois fois sont :

- la **professionnalisation des agriculteurs** recoupant selon les territoires, la formation, l'attractivité des métiers (principalement mis en avant par les Chambres) ;
- la **transition agroécologique**, qui doit absolument être contractualisée localement (maintien des jardins créoles, fertilité des sols) ;
- la gestion durable de la **ressource en eau** (qualité de la ressource et disponibilité tout au long de l'année).

Tous les autres thèmes ont été repris par au moins un participant.

De façon transversale, sur l'ensemble de ces thématiques, les participants ont souligné le besoin de renforcement du transfert, plus réactif, plus articulé, vraisemblablement en passant par un appui à l'usage des outils numériques par les agriculteurs.

Évolution du contexte institutionnel et opérationnel

Présentation par Marion Bardy, Sous-Directrice à la Recherche, à l'Innovation et aux Coopérations internationales de la DGER, du processus de concertation autour du Pacte et du projet de loi d'orientation d'avenir agricoles et plus spécifiquement du GT 3 « Adaptation et transition face au changement climatique ».

La concertation est organisée autour de trois groupes de travail : *(1)* Orientation et formation ; *(2)* Installation et transmission ; (*3*) Adaptation et transition face au changement climatique. Ce dernier GT concerne plus spécifiquement les RITA avec la diversité des productions selon les territoires face à des enjeux de diminution du nombre d'agriculteurs et de réduction des surfaces, de chocs et aléas climatiques, et une évolution de la demande alimentaire. Possibilité au niveau du GT 3 de faire remonter des problématiques inter-Dom. Les 3 co-présidents du GT3 ont bien le sujet outre-mer en tête.

Compléments de calendrier :

- Mayotte : réflexion PLOAA coordonnée avec programme régional d'agriculture durable (PRAD) et plan d'autonomie alimentaire. Remontée des éléments fin avril.
- Guyane : lancement semaine 10. Concertation avec la collectivité pour articuler les réflexions avec déclinaison régionale du PSN et PAT.
- Guadeloupe : réunion prévue le 22 mars, copilotage Région-Chambre des 3 GT, avec une synthèse prévue 1 mois plus tard et remontée concertée au niveau national.
- La Réunion : réunion le 28 mars, associant tous les acteurs au lycée agricole de Saint Joseph. Lancement début mars d'une concertation écrite. Synthèse en avril pour transmission début mai.

Question posée sur l'articulation entre groupes locaux et groupes nationaux. Comment les deux niveaux s'alimentent ? Remarque sur le fait que les fiches repères sont « métropolitaines ». Les agricultures ultramarines diffèrent de la métropole. Il est important de partir des besoins du terrain, d'identifier les réels besoins d'innovation et les faire remonter au niveau national.

Synthèse

- Point d'atterrissage pour les concertations = mai 2023.
- Remontées des groupes régionaux et nationaux en avril 2023.
- Possibilité de porter besoins et attentes via les têtes de réseaux nationaux (Acta, Chambre d'agriculture France et sa commission outre-mer, réseaux recherche).

Partage du bilan et des acquis des RITA

Présentation par les animateurs nationaux du bilan Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces réalisé avec les animateurs régionaux. Cette auto-évaluation vient compléter les recommandations émises par la mission CGAAER.

Atouts	- Constitution de collectifs qui ont appris à se connaître, à travailler ensemble au niveau local et en inter-Dom - Partage de conseils, d'expériences, d'outils et de bonnes pratiques, de méthodes de transfert en intra-Dom et en inter-Dom avec des types d'action spécifiques et un rythme différent et adapté - Capacité à se mobiliser en cas de crise (HLB, introduction varroa et petit coléoptère des ruches) - Renforcement du continuum RIFD - Montage de projets collaboratifs - Démonstration et transfert - Dynamisme, efficacité et cohésion de l'équipe des animateurs RITA (régionaux et nationaux) - Système d'information et centre de ressources partagés, Coatis, avec référencement dans EcophytoPic	**Faiblesses**	- Des manques de continuité de l'animation régionale ces dernières années à Mayotte et en Guyane - Éloignement géographique qui limite les interactions (encore plus avec le Pacifique) - Fragilité financière des structures qui participent aux RITA avec parfois d'importantes difficultés de trésorerie - Inégalité d'appropriation de Coatis selon les territoires et les partenaires - Très large éventail d'actions et de projets d'où une difficulté d'appréhension globale d'ensemble des actions RITA
Opportunités	- Concertation autour du pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles - Déclinaison en cours des outils de la PAC (PEI-Agri) - Participation aux schémas de développement agricole et rural des territoires ultramarins - Réflexion en cours au MASA autour du projet « connaissances actionnables » - Nécessité d'une réponse collective aux aléas climatiques ou sanitaires - Répondre aux attentes de diffusion et transfert des résultats de la recherche aux agriculteurs - Incitation politique via les AAP nationaux à de l'expérimentation en réseau associant différents territoires	**Menaces**	- Absence de politique et de dispositif permettant un financement durable de l'animation inter-Dom et nationale (risque d'essoufflement de la dynamique inter-Dom) - Hétérogénéité des modalités de financement de l'animation régionale - Confusion entre les notions : ◦ de réseau (ce que sont réellement les RITA) ◦ de projets dits « RITA » ◦ de financements dits « RITA » (mesures FEADER) : perception souvent prédominante sur celle de réseau

Synthèse

Mise en transparence et partage de l'analyse louable. Fait ressortir qualité de mise en réseau des acteurs et dialogue entre acteurs très variés.

Les acquis du dispositif d'animation inter-Dom

Globalement, la mise en discussion de la matrice AFOM présentée ne soulève pas de remarque remettant en question l'existence de l'animation RITA, en particulier le caractère unique d'un dispositif d'animation et de dialogue inter-dom, efficace : avec des acteurs qui se connaissent mieux (séminaires sur sites et lors du SIA), qui sont réactifs et qui se mobilisent (montage de projets, activités, ateliers). Les actions de mutualisation et de visibilité sont saluées ainsi que la capacité de mobilisation des différents acteurs. Signe d'attractivité, un nouveau territoire, Saint-Martin, souhaite rejoindre le dispositif d'animation (40 agriculteurs/éleveurs pour des actions de renforcement des productions locales pour une consommation locale).

L'animation inter-Dom permet également des actions de capitalisation et de formation auprès de publics techniques et professionnels, qu'il faut maintenir.

Les points d'effort

Un effort de clarification est attendu sur :

- les différents niveaux et types d'activité (animation, projets, financements), pour éviter toute confusion de perception ;
- les rôles des différents acteurs (locaux, inter-Dom, nationaux) et la gouvernance :
  - avec l'engagement de nouveaux acteurs dans cette animation (mobilisation plus forte), en particulier les chambres d'agriculture (mais sous condition financière d'un financement à 100% des activités et la sortie du plafond d'emplois) ;
  - promouvant une vision système et moins sectorielle, plus inclusive (y compris les producteurs non organisés) en intra et inter-Dom ;
  - le reporting sur le volet transfert : il convient de s'appuyer sur l'existant en ce qui concerne les outils de capitalisation mis à disposition, pour améliorer et objectiver le suivi des projets, des actions d'animation et de leurs impacts et pour les évaluer (outil collaboratif Coatis qui intègrerait un volet suivi-évaluation par ex.). Ainsi une action de co-construction des indicateurs et des cibles est attendue pour une phase 3 d'animation inter-Dom et locale ;
- le lissage et la pérennisation des modalités financières par territoire et pour l'animation inter-Dom.

Les opportunités

- une possibilité/attente de revisiter les modalités de transfert et d'adoption des innovations sur les territoires ultramarins pour une phase 3 (innover dans le transfert) ainsi que de caractériser les chemins d'impact de ces adoptions d'innovations sur le temps long (pour les projets de plus de 10 ans par ex.) ;
- un retour d'expérience sur la gestion de crise, avec l'évolution vers la mise en place d'une cellule dédiée ?
- une contribution à la LOAA pour des activités inter-Dom, avec des positionnements thématiques et transversaux à discuter collectivement au sein de groupes de travail à organiser pour donner du contenu : autonomie alimentaire animale et humaine, moindre dépendance aux intrants et adaptation au changement climatique.

Comment aller vers des RITA 3 ?

Mise en place d'un GT pour produire une première proposition à partager avec l'ensemble des acteurs concernés. Identifier les ressources humaines à mobiliser pour donner du contenu aux thèmes (actions potentielles, partenaires, etc.) et faire des propositions dans le cadre de la concertation PLOAA.

Synthèse

- Intérêt partagé pour la poursuite d'une animation et d'un accompagnement des innovations du développement agricole dans les DOM avec une évolution des RITA, phase 3.
- Importance de définir des indicateurs et des cibles pour construire le projet.
- Besoin que les réseaux soient très concrets et aillent vraiment jusqu'aux agriculteurs, innover dans la manière de transférer les connaissances.
- Volonté réaffirmée des chambres d'être un acteur privilégié pour le transfert.
- Les 2 ITA des DOM ont bénéficié d'une forte progression grâce à la séquence RITA2. Ce sont maintenant des partenaires ancrés dans le dispositif, qui visent aussi à faire interface.
- Sur les sujets RH et budgétaires, exprimer des demandes et besoins auprès des ministères (MOM et MASA) avec définition, acteurs, gouvernance, etc. Attention à bien prendre en compte les calendriers budgétaires.
- Organisation d'un CIOM à la fin du premier semestre 2023, qui peut être l'occasion de faire remonter des demandes en termes d'organisation de RITA3.
- Projet de colloque ODEADOM sur le changement climatique en Guadeloupe au 2e semestre 2023.

Conclusion

- La qualité et la transparence des échanges sont soulignés.
- Trois fonctions des RITA réaffirmées, dans lesquelles il faudra innover, y compris dans la gouvernance, pour une agilité accrue au service d'une vision long terme :
    - Identification et priorisation des besoins, avec la nécessité d'un renouvellement permanent des efforts à faire pour ne pas s'échapper dans une vision trop conceptuelle, de trouver l'équilibre entre spécificité et généricité, d'éviter l'éparpillement ;
    - Information / capitalisation / circulation des expériences en connexion avec la plateforme COATIS ;
    - Construction de l'innovation et transfert, passer de la notion de transfert à construction d'un chemin d'impact.
- Important de saluer l'offre d'implication plus forte des chambres d'agriculture.
- Inscription des RITA dans des ensembles plus vastes (ex. Ecophyto) d'où importance de replacer les grands enjeux dans les systèmes alimentaires pour prendre en compte les nouvelles attentes des consommateurs locaux.
- Nécessité de travailler la vision dans les quelques semaines à venir, pour en déduire des propositions d'évolution des RITA incluant les objectifs, la gouvernance, les moyens et la programmation.
- Mise en route rapide d'un groupe de travail pour soumettre une première proposition.
- Rappel du calendrier :
    - Avril 2023 : remontée des propositions pour la concertation PLOAA
        - Concertations régionales
        - Concertation nationale
    - Juin 2023 : propositions en vue du CIOM